

- CONSTATE la désaffectation de fait du chemin
- APPROUVE LE déclassement du domaine public commun du chemin pour la faire entrer dans le domaine privé communal
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

Certifié exécutoire le
16/06/2023,
Le Maire, Christian VENGEONS

Pour copie conforme au registre,
Le Maire, Christian VENGEONS

